

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Éducation : la coalition Sena/Conasysed décide du retour en classe

À l'issue d'une assemblée générale organisée samedi à Libreville, elle-même précédée d'une rencontre la veille avec le ministre de l'Éducation nationale, les enseignants coalisés au sein de ces deux syndicats ont décidé, à l'unanimité, de la suspension, pour deux mois, de leur mouvement de grève entamé depuis la rentrée de septembre dernier.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

APRÈS l'avoir lancée en septembre dernier, peu avant le début de l'année scolaire 2021-2022, pour avoir constaté que la poursuite des points de discussion avec le gouvernement n'évoluait pas, les mouvements syndicaux Sena (Syndicat de l'éducation nationale) et Conasysed (Convention nationale des syndicats du secteur éducation) – les plus importants et plus puissants de notre pays – ont décidé, samedi dernier, d'une suspension de leur grève pour une durée de deux mois, au cours d'une assemblée générale organisée à Libreville. Fragilisée depuis un moment pour des raisons diverses, cette action conjointe Sena/Conasysed éprouvait déjà du mal à produire les résultats escomptés. "Les comptes rendus provenant des représentants provinciaux attestent que le mouvement est diversement observé à Libreville et à l'intérieur du pays. Si dans la capitale certains collègues ont repris le chemin de l'école suite aux coupures de salaires et autres raisons personnelles, à l'intérieur



Les enseignants grévistes suspendent leur grève pour une durée de deux mois.

du pays la grève est bien observée en dépit des menaces et autres intimidations. Toutefois, on observe une petite démobilisation due à la peur. Toute chose qui a poussé certains collègues de l'arrière-pays et de Libreville à reprendre les cours en décidant d'instaurer un service minimum, de commun accord ou pas",

avait reconnu, ce jour-là, Alain Mouagouadi, l'un des membres de cette coalition.

Il avait, notamment, fait savoir, qu'à la réalité des faits, la grève avait perdu de son envergure, de sa vigueur de départ, et qu'il convenait de repenser les stratégies de lutte.

Entre-temps, les négociations

avec la tutelle ont débouché sur un relevé de conclusions dans lequel les deux parties s'accordent sur le principe de la mise en œuvre du service minimum, conformément aux dispositions de la loi 18/92 et celle 1/2005. Il sera donc mis en place par les syndicats en grève, et en collaboration avec les chefs d'éta-

blissement, un quota minimum journalier ou hebdomadaire pour les établissements préprimaire et primaire, et secondaire.

Sur les points de revendications, il a été décidé que l'organisation du concours interne ENS (École normale supérieure)/ENI (École normale des instituteurs) sera effective avant la fin de l'année scolaire en cours, suivi d'un concours externe. Aussi, la signature de l'arrêté pour la commission chargée d'examiner les dossiers des enseignants en situation de recrutement direct se fera-t-elle avec le démarrage des travaux le 25 janvier 2022.

La tutelle rassure également les membres de la coalition quant au recrutement direct de 700 enseignants dont 350 profs de maths et 350 autres, ainsi que le recensement physique des enseignants en attente de régularisation des situations administratives dans l'ensemble du pays.

En plus, le projet de texte sur la prorogation à 65 ans de l'âge de départ à la retraite des inspecteurs va être transmis au Conseil interministériel, puis au Conseil des ministres avant la fin de l'année scolaire, avec en prime le démarrage de la formation à Libreville des inspecteurs disciplinaires.

Les démarches pour la restitution des salaires retenus (bons de caisse) et les sommes dues sont en cours, a expliqué Fridolin Mve Messa, secrétaire général du Sena. Les dossiers judiciaires sont enclenchés, assure-t-il. "Le bureau travaille sans relâche à la satisfaction des revendications et l'établissement des salaires. La réussite d'un mouvement de grève dépend des stratégies déployées et de la détermination de tous", a-t-il ajouté.

Les membres de la coalition Sena/Conasysed se donnent donc deux mois d'observation avant leur première rencontre d'évaluation, le samedi 26 mars prochain, au cours d'une assemblée générale.

Contrepoint Seule l'école gagne!

I. I
Libreville/Gabon

AINSI donc les enseignants membres de la coalition Sena-Conasysed ont-ils décidé de reprendre le chemin de l'école dès ce lundi 24 janvier 2022! Mais que de temps perdu depuis septembre dernier, date de la rentrée des classes, lorsque ces enseignants ont déclenché une grève générale illimitée! Leurs revendications (régularisation

des situations administratives, organisation du concours interne, meilleures conditions de travail...) bien que légitimes valaient-elles que l'école, socle du développement d'un pays, soit ainsi prise en otage des mois durant? Au sortir de ce bras de fer engagé avec le gouvernement, peut-on considérer qu'il y a eu un vainqueur et un vaincu?

Une certitude cependant, les enfants, nos enfants, y compris ceux de ces mêmes enseignants, en ont pâti. Il est vrai que cette

grève n'était suivie que par 20% des effectifs des enseignants selon le ministère de l'Éducation nationale. Il est aussi vrai que ce mouvement de protestation s'est fragilisé pour diverses raisons au fur et à mesure qu'il tirait en longueur.

Mais quel gâchis au bout du compte avec des élèves forcément sous-évalués au sortir d'un premier trimestre laborieux par bien des côtés! Certains apprenants ont simplement été évalués sur la base d'une infime partie des matières

enseignées. Nombre d'observateurs se demandent alors comment apprécier, dans ce cas de figure, le niveau réel d'un élève lorsqu'on vient à additionner l'impact de toutes ces grèves ayant perturbé le cours normal de la scolarité au Gabon ces dernières années?

Dans ce tableau peu reluisant, que faut-il donc espérer de la reprise de ce lundi matin? Simplement qu'elle ne soit pas juste une trêve. Que seule l'école gabonaise puisse triompher.